



## **Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2007 à 16h00, salle CE4, EPFL**

**Présidence : M. Olivier Trancart, Président de l'A<sup>3</sup> EPFL**

**Procès-verbal : Mme Tania Candolfi**

### **Ordre du jour :**

- Présentation de la nouvelle organisation
- Passage en revue des nouveaux statuts avec les remarques des membres
- Vote sur les statuts
- Election de 2 nouveaux Vice-présidents

Le Président ouvre l'assemblée générale extraordinaire 2007 de l'A<sup>3</sup>EPFL à 16h00 en souhaitant la bienvenue et en remerciant les membres présents. Il demande aux membres du bureau, aux représentants des sections ainsi qu'au représentant de l'AFLZ de se présenter à l'assemblée. Il passe la parole à Mark Miehlsbradt afin qu'il se présente également à l'Assemblée en qualité de nouveau Directeur de l'A3.

### **Présentation de la nouvelle organisation par Mark Miehlsbradt :**

L'objectif de l'A3 est de devenir un service aux diplômés de l'EPFL du niveau des meilleures universités et de rapprocher ses membres tout en conservant son indépendance.

### **Les projets actifs de la nouvelle A3 sont :**

- Bourse à l'emploi
- Le journal A3
- Nouvelle base de données

### **Les nouveautés de l'A3 sont :**

- Dès octobre 2007 envoi de la Newsletter afin de tenir informés les membres des activités de l'A3 et de l'EPFL
- De novembre 2007 à mars 2008 l'A3 a mis sur pied une formation sur le réseautage
- Depuis septembre 2007 la section VD-VS organise 2 événements par mois dont un sur le site de l'EPFL
- Dès octobre/novembre 2007 l'A3 met en place la certification des membres Viadeo et Linked In

### **Projets A3 à moyen-long terme (env. 6 à 8 mois)**

#### ***Voir la présentation annexée.***

Les modifications apportées aux structures de l'A3 ont pour but de dynamiser l'association et de se donner les moyens d'offrir plus de services aux membres.

Dans la nouvelle structure, Bureau et Comité sont regroupés en un seul Comité qui pilotera l'activité de l'Association.

Un conseil stratégique a été créé qui doit définir la vision à moyen-long terme de l'association.

Au niveau fonctionnel, l'A3 va travailler en groupes de projets (au lieu des commissions et groupes de travail actuels), ce qui permettra une plus grande flexibilité et plus de dynamisme.

Une direction a été créée avec un responsable à plein temps, chargé de la coordination entre les activités du conseil stratégique, du comité, des sections régionales, des associations nationales, des groupes d'intérêt et du secrétariat.

L'Assemblée générale reste l'organe supérieur de l'association, cependant elle se déroulera tous les ans au lieu de tous les deux ans.

Les statuts ont été adaptés pour intégrer ce qui se pratique actuellement pour les membres.

### **Passage en revue des nouveaux statuts avec les remarques des membres :**

M. Miehlbradt rappelle que le projet des nouveaux statuts a été envoyé à tous les membres de l'A3 deux mois avant l'assemblée extraordinaire et que le délai pour les remarques était fixé à 1 mois.

M. Miehlbradt présente à l'assemblée les remarques des membres faites sur les statuts qui ont été **refusées** ou **retenues** pour présentation à l'Assemblée générale.

***Voir présentation annexée.***

### **Remarques de l'Assemblée générale :**

Mme Walther félicite le nouveau projet et demande si un projet est en route pour la communication/marketing ?

M. Miehlbradt répond qu'un projet est en cours afin de trouver des membres pour travailler sur le concept d'une approche professionnelle pour le marketing et la communication. Une approche par segmentation des diplômés sera entreprise avec un plan d'action spécifique.

Mme Walther demande s'il y aurait un positionnement plus large en y intégrant le facteur politique ?

Olivier Trancart répond que l'A3 ne souhaite pas jouer un rôle politique, mais soutenir les initiatives qui contribuent à l'évolution de notre association.

Mme Walther suggère de lancer un réseau d'expertise au niveau international. Olivier Trancart répond que c'est envisageable.

M. Miehlbradt ajoute concernant la communication, que l'A3 veut réexaminer et optimiser l'ensemble de la communication extérieure avec le journal de l'A3, la Newsletter et notre site Web, en veillant de rester en phase avec Reflex, le magazine de l'EPFL.

M. Lamonato émet ses remarques sur les statuts corrigés qui pour lui ont déjà fait l'objet de recontrôles ad doc. Ses remarques sur les modifications sont :

- Les diplômés EPUL ne sont pas à exclure mais il relève que c'est étonnant des les mentionner 30 ans après
- Sur le cumul des mandats : il trouve que cette mention n'est pas à sa place
- Sur la cooptation il relève que ce n'est pas à l'Assemblée générale qu'incombe cette responsabilité

M. Miehlbradt rappelle que ces modifications sont proposées dans le but de faciliter la lecture de nos statuts.

M. Peter Keller revient sur le nouveau poste de Directeur de M. Miehlbradt et souhaite connaître les conséquences budgétaires de la rémunération de son salaire. Il ajoute qu'il est à 200% favorable aux projets présentés. Il demande également pourquoi le comité ne continuerait pas à faire le même travail sur une base du bénévolat.

M. Trancart explique que les nouveaux projets de l'A3 demandent beaucoup d'investissement de la part des membres du bureau et qu'ils ont besoin d'« un chef d'orchestre ». Il relève également que l'EPFL a besoin de l'A3 et vice-versa et qu'il faut donc investir au démarrage pour tous ces nouveaux projets. Il mentionne que l'EPFL soutient financièrement le projet de l'A3. Il rappelle également qu'une des missions de M. Miehlbradt est d'augmenter le nombre de membres cotisants de 4000 à 8000 sur 3 ans.

M. Miehlbradt précise que son salaire est basé sur les barèmes de l'EPFL. Il indique également que l'A3 peut augmenter ses sources de recette. A titre d'exemple, il mentionne le développement des annonces publicitaires du journal qui étaient avant son arrivée en moyenne de 2,5 pages. Elles ont passé pour le dernier numéro du journal à 5,5 pages fournissant ainsi plus de revenus pour l'A3.

Jean-Dominique Decotignie ajoute que le budget 2007 de l'A3 sera légèrement déficitaire dû à l'achat d'une nouvelle base de données et que dès 2008 le budget sera équilibré. Il relève également que d'ici à 3 ans M. Miehlbradt autofinancera son salaire par l'apport de nouveaux membres cotisants.

M. Miehlbradt ajoute que chaque année quelques 700 à 800 nouveaux diplômés sortent de l'EPFL et que son but est de les intégrer et les maintenir en qualité de membres payants à l'A3 en leur offrant des services afin de les motiver à rester.

M. Etienne Rivat demande pourquoi l'A3 ne bénéficie pas de largesses financières de ses membres comme c'est le cas par exemple pour l'Imperial College à Londres.

Olivier Trancart répond que nous voulons exactement aller dans le sens de M. Rivat, tout en conservant nos spécificités suisses.

M. Zryd rappelle l'existence de la Fondation Acube et que tous les dons seraient bienvenus.

M. Pierre Tassot est surpris de cette liste de doléances et rappelle que le but du débat de cette Assemblée générale est de donner une chance à la nouvelle équipe et les encourager pour tous les projets qui sont en cours.

Mme. Piron rappelle que le poste de secrétaire générale à 40% avait eu pour conséquence l'augmentation des cotisations de Fr. 60.- à 80.- et qu'il faut professionnaliser la recherche de fonds.

M. Trancart propose de voter sur les nouveaux statuts de l'A3 et nomme comme scrutateurs : Patrick Lacourt et Amédée Zryd. Il demande si l'assemblée souhaite voter pas bulletin secret, ce qui n'est pas demandé.

**Remarque sur l'art. 15b** M. Lamonato propose de modifier la phrase par « Les vice-présidents et membres du comité non-membres de droit **peuvent** être cooptés par les membres du comité jusqu'à leur élection par l'AG. » La proposition est acceptée.

#### **Vote sur les nouveaux statuts, version soumise le 04.08.2007**

- Aucun refus
- 2 abstentions
- Accepté à une très large majorité

**Vote sur les statuts modifiés et présentés le 04.10.2007 :**

Résultat du vote :

- Aucun refus
- 3 abstentions
- Acceptés à une très large majorité

Les nouveaux statuts avec modifications sont acceptés et validés par l'Assemblée générale extraordinaire.

**Election de 2 nouveaux Vice-présidents :**

M. Trancart présente à l'assemblée Natalie Meystre, diplômée en architecture 95 et Patrick Lacourt, diplômé en architecture 77 et propose de les élire en qualité de Vice-présidents de l'A3. Jean-Jacques Jaquier (EL64) déjà vice-président continue à assumer cette fonction. L'assemblée élit par acclamation les 2 nouveaux vice-présidents.

Le Président remercie les membres pour leur participation et clôt l'assemblée générale extraordinaire à 17h30.

Il invite les personnes inscrites à assister à la 2<sup>ème</sup> Journée de l'Innovation et rappelle que le cocktail dînatoire de l'A3 débute à 20h30 dans le bâtiment ELA.

Lausanne, le 7 novembre 2007/tc